



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Tarn-et-Garonne

Notice départementale d'affectation Tarn et Garonne

Calendrier départemental de l'affectation et commissions du Tarn et Garonne

Dates 2022	Calendrier prévisionnel du Tarn et Garonne – 82 - Opérations	Intervenants
Mercredi 6 avril	Envoi des dossiers BACHIBAC aux collèges	Lycée Michelet
Mercredi 13 avril	Mise en ligne du dossier d'internat d'excellence sur le site de la DSDEN et l'ENT du lycée Bourdelle	DSDEN Lycée Bourdelle
Mercredi 11 mai	Date limite de retour des dossiers Section sportive Natation au lycée	Lycée Bourdelle
Vendredi 13 mai	Retour des dossiers EDS EPPCS par ETABOR au lycée Bourdelle	Lycées
Vendredi 20 mai	Commission d'examen EDS EPPCS	Lycée Bourdelle
Lundi 23 mai	Transmission des dossiers d'internat d'excellence au lycée Bourdelle par les collèges	Collèges Lycée Bourdelle
Mardi 24 mai	Transmission des dossiers BACHIBAC par les collèges au lycée Michelet	Collèges
Mardi 24 mai	Transmission des dossiers Section sportive par les collèges au lycée Bourdelle	Collèges
Mardi 24 mai	Commission dossiers CAP CLM et 2nde pro CTRM	LPO Jean Baylet
Mardi 31 mai	Transmission des dossiers 3 Prépa métiers par les collèges à la DSDEN	Collèges DSDEN
Semaine du 30/05 au 01/06	Commission BACHIBAC	Lycée Michelet
Jeudi 2 juin	Dépôt dossiers PRE-PAM	DSDEN
Vendredi 3 juin	Transmission par étabor à DSDEN des listes et demandes d'EDS hors établissements	Lycées DSDEN
Mardi 7 juin	Transmission des décisions de la commission Section sportive à la DSDEN	Lycée Bourdelle DSDEN
Mardi 7 juin	Transmission des décisions de la commission BACHIBAC à la DSDEN pour saisie	Lycée Michelet DSDEN
Jeudi 09 juin	9h00 : Commission départementale Internat d'Excellence (lycée Bourdelle sale N101)	Lycée Bourdelle
Jeudi 09 juin	Commission PRE-PAM	DSDEN
Vendredi 10 juin	Commission EDS rares	DSDEN
Vendredi 10 juin	Retour dossiers derogations 2nde motifs 6 et 7	Collèges DSDEN
Mardi 14 juin	Commission dérogations 2nde	DSDEN
Mercredi 15 juin	Commission affectation 3 Prépa métiers	DSDEN
Jeudi 16 juin	Commission d'appel collèges	DSDEN
Vendredi 17 juin	Commission d'appel lycées	DSDEN
Lundi 11 juillet	Commission regulation DSDEN -Dérogation 1ère/terminale -Ajustement 2nde	DSDEN

Publics spécifiques : procédures d'admission des élèves à besoins éducatifs particuliers

Tous les CAP de l'académie sont ouverts à tout type de publics (issus de 3^{ème} générale, 3^{ème} prépa métiers, ULIS, UPE2A, SEGPA...), même si la volonté de privilégier un accès particulier aux publics les plus fragiles est maintenue.

Commission préparatoire à la procédure d'affectation multicritères

Cette commission a pour objet de modifier les attributions de bonus ou de coefficients affectés automatiquement à certains élèves.

En effet, dans certaines situations particulières un élève peut relever d'un traitement prioritaire au vu de son parcours ou de sa maîtrise des compétences du socle.

Pour proposer un élève à cette prise en compte spécifique, vous voudrez bien utiliser le support joint (Commission pré-affectation rentrée 2022) et le retourner à la DSDEN (service DOSCO) pour le 2 juin 2022.

L'examen des demandes se fera le jeudi 09 juin.

Les élèves qui sont scolarisés en ULIS de collège feront l'objet d'un accompagnement spécifique de la part des enseignants référents et de l'inspection de l'ASH.

J'attire votre attention sur le fait que cette commission n'a pas pour seul objectif d'accorder un traitement spécifique aux élèves en difficultés. En effet, en accord avec l'équipe pédagogique, certains élèves scolarisés en UPE2A ou en MLDS pourraient prétendre à entrer dans une formation pour laquelle il conviendrait de supprimer le coefficient modérateur qui affecte leur barème.

Commissions d'appel

Les commission d'appels sont réparties sur deux jours :

Cas d'appel collèges le 16 juin 2022

Cas d'appel lycées le 17 juin 2022

Affectations palier post 3^{ème} vers la voie générale et technologique

Le lycée de secteur est déterminé par la domiciliation du ou des responsables légaux de l'élève.
L'affectation est de droit dans le lycée de secteur (notion de zone de desserte).

La carte de sectorisation des lycées est disponible sur le site de la DSDEN du Tarn et Garonne :

<https://www.ac-toulouse.fr/nouvelle-sectorisation-des-lycees-de-tarn-et-garonne-121699>

Enseignements optionnels de seconde

Les élèves souhaitant poursuivre un enseignement optionnel non proposé dans leur lycée de secteur peuvent demander une dérogation pour un lycée hors secteur qui le propose. Le motif à indiquer sur l'imprimé de dérogation est le 7. Attention, le choix de l'enseignement optionnel s'effectue uniquement lors de l'inscription dans l'établissement d'affectation en fonction des contraintes organisationnelles de ce dernier. Par conséquent, un élève qui obtient sa dérogation n'aura pas la garantie d'obtenir l'enseignement optionnel souhaité.

Enseignements optionnels en seconde								
1 enseignement général au choix parmi	LPO Castel	LGT Moissac	LGT Bourdelle	LGT Michelet	LPO Montech	LPO Monteils	LPO Valence	LPr Théas
LCA Latin		X		Latin (1,5h)	X			X
LCA Grec				Grec (1,5h)				
Langue vivante C		Occitan		occitan	Italien, occitan	Occitan		Chinois
Arts (Arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre)	Théâtre			Art pla, CIAV Musique, (1,5h chacune)	Théâtre	HIDA		Musique
Education physique et sportive								
Arts du cirque								
1 enseignement technologique au choix parmi	LPO Castel	LGT Moissac	LGT Bourdelle	LGT Michelet	LPO Montech	LPO Monteils	LPO Valence	LPr Théas
Management et gestion					X			X
Santé et social		X						
Biotechnologies								
Sciences et laboratoire								
Sciences de l'ingénieur			X				X	
Création et innovation technologique			X				X	
Création et culture - design								

2^{nde} binationale Bachibac au lycée Michelet de Montauban

Le dépôt des candidatures est effectué par les collèges d'origines auprès du lycée Michelet à l'aide de l'annexe « Dossier de recrutement sections binationales dans l'académie de Toulouse » pour le 24 mai 2022. Une commission dressera la liste définitive des élèves admis qui sera intégrée dans Affelnet lycée. Les établissements d'origines seront informés des résultats de la commission d'admission et saisiront les vœux définitifs dans Affelnet lycée. Le vœu Bachibac doit être saisi en vœu 1.

Intégration en sections sportives au lycée Bourdelle

Les dossiers seront mis à disposition sur l'ENT du lycée Bourdelle à compter du 09 mai 2022. Ces dossiers seront transmis complétés par les collègues au lycée Bourdelle pour le 24 mai 2022 afin d'être étudiés en commission.

Continuité pédagogique des enseignements en langues vivantes

Dans le Tarn et Garonne, la continuité pédagogique est assurée des collèges aux lycées.

Internats d'excellence

L'admission dans les internats d'excellence relève d'une procédure de recrutement académique qui s'intègre dans la campagne d'affectation. Tous les élèves intéressés pour intégrer un internat d'excellence peuvent candidater quels que soient leurs résultats scolaires.

Pour le Tarn et Garonne, le dossier de candidature sera établi par le collège d'origine avec la famille à l'aide de l'annexe « Dossier de candidature et d'admission en internat d'excellence » (en ligne sur l'ENT du lycée et le site de la DSDEN le 13 avril 2022) pour un retour en établissement au plus tard le 23 mai 2022. Les dossiers seront étudiés en commission départementale. Une réponse sera apportée aux familles par le collège d'origine.

Affectation palier post 3^{ème} voie professionnelle

Les élèves du département bénéficient d'un bonus géographique pour l'entrée dans une formation dite « à recrutement départemental ».

Pour les formations qui ne sont pas présentes dans tous les départements, les élèves bénéficient d'un bonus académique.

Procédures spécifiques à l'entrée en CAP CLM et 2^{nde} pro CTRM au LPO Jean Baylet de Valence d'Agen

La note de service n° 82 285 du 8 juillet 1982 (BO du 22 juillet 1982) rappelle la nécessité de soumettre à un contrôle médical préalable les élèves qui souhaitent s'orienter vers la formation de conducteur routier. Une contre-indication médicale entraîne l'annulation de l'affectation puisque les jeunes ne pourront pas passer le permis de conduire.

En raison de la spécificité de ces formations, une procédure particulière est mise en place pour le recrutement dans ces formations. Les vœux seront saisis par les familles via le télé service affectation ou dans Affelnet par l'établissement d'origine. Un dossier spécifique devra être constitué en amont par la famille et retourné au lycée pour passage en commission.

Pour les modalités se référer au site du lycée :

<https://college-lycee.com/lycee-polyvalent-jean-baylet/Valence-0820899G>



1^{ère} Générale : EDS de première

Enseignements de spécialité en première								
3 enseignements au choix parmi	LPO Castel	LGT Moissac	LGT Bourdelle	LGT Michelet	LPO Montech	LPO Monteils	LPO Valence	LPr Théas
Histoire-géographie, géopolitique sces politiques	X	X	X	X	X	X	X	X
Humanité, littérature et philosophie	X	X	X	X	X	X	X	X
Langues, littératures et cultures étrangères	AGL + ESP	AGL	AGL	AGL + Bachibac (24)	AGL	AGL	AGL	AGL + ESP
Mathématiques	X	X	X	X	X	X	X	X
Physique chimie	X	X	X	X	X	X	X	X
Sciences de la vie et de la terre	X	X	X	X	X	X	X	X
Sciences économiques et sociales	X	X	X	X	X	X	X	X
LLCA								
Arts				Art pla (2*24) CIAV (2*24) Musique (1*35) HIDA (1*35)	HIDA			Musique
NSI		X (24)	X (4*24)		X	X (2*24)		X
SI			X (6*24)			X (2*24)	X (1*24)	
EPS			X R24					
Enseignements optionnels en première								
1 enseignement au choix parmi	LPO Castel	LGT Moissac	LGT Bourdelle	LGT Michelet	LPO Montech	LPO Monteils	LPO Valence	LPr Théas
Langue vivante C	Italien	Occitan DNL histoire en espagnol		Italien	Italien	Occitan	Italien	Italien chinois
Arts	Théâtre					HIDA??		Arts P. musique
EPS								
Langues et cultures de l'antiquité		Latin		Latin Grec		Latin		Latin grec

Priorité pour l'accès aux EDS de 1^{ère}

- Élèves de l'établissement considéré
- Élèves de la zone de desserte
- Élèves du département
- Élèves scolarisés hors département

Le cas exceptionnel d'une demande d'accès à un enseignement de spécialité en dehors de l'établissement d'origine ne peut se faire que s'il reste des places vacantes dans l'enseignement de spécialité de l'établissement sollicité. Les demandes pour le Tarn et Garonne sont examinées en commission départementale qui se tiendra le 10 juin 2022.

Une commission académique pourra ensuite statuer sur d'éventuelles situations restées sans solution le 17 juin 2022.

Vous voudrez bien renvoyer l'ensemble des dossiers (liste récapitulative et dossiers de demande d'EDS hors établissement d'origine) pour le 03 juin 2022 délai de rigueur à dosco2.ia82@ac-toulouse.fr et demander un accusé de réception.

Spécificité pour l'EDS EPPCS : dossiers spécifiques sur l'ENT du lycée Bourdelle à compléter et renvoyer par les établissements d'origines au lycée pour le 13 mai 2022. Cet EDS est à recrutement départemental.

1^{ère} technologique

Dans le Tarn et Garonne, le recrutement au sein du LPO Jean de Prades en 1^{ère} STHR n'est pas géré dans Affelnet lycée. Il convient de prendre les informations directement auprès de l'établissement.

Toutes les autres demandes en 1^{ères} technologiques doivent être saisies dans Affelnet lycée et seront traitées au barème : saisir les notes de 2^{nde} GT.

Pour la série STL uniquement, il s'agira de spécifier la spécialité par le vœu correspondant (Biochimie/Biologie/Biotechnologie ou Sciences physique-chimie de laboratoire).

Affectation en 1^{ère} professionnelle

La saisie des vœux dans Affelnet lycée, des élèves actuellement scolarisés en 2^{nde} professionnelle est obligatoire.

La candidature et l'affectation des élèves issus de terminale CAP n'est pas automatisée et ne passe pas par Affelnet.

Priorité d'affectation en 1^{ère} professionnelle formations à recrutement départemental :

- Élèves de 2^{nde} pro FDM de l'établissement
- Élèves de 2^{nde} pro FDM du département
- Élèves de 2^{nde} pro FDM des autres départements
- Élèves en réorientation du département
- Élèves en réorientation des autres départements

Priorité d'affectation en 1^{ère} professionnelle formations à recrutement académique :

- Élèves de 2^{nde} pro FDM de l'établissement
- Élèves de 2^{nde} pro FDM des 8 départements
- Élèves de 2^{nde} pro en réorientation des 8 départements



Affectation en terminale

Enseignements de spécialité en terminale								
2 enseignements au choix parmi	LPO Castel	LGT Moissac	LGT Bourdelle	LGT Michelet	LPO Montech	LPO Monteils	LPO Valence	LPr Théas
Histoire-géographie, géopolitique sces politiques	X	X	X	X	X	X	X	X
Humanité, littérature et philosophie	X	X	X	X	X	X	X	X
Langues, littératures et cultures étrangères	AGL + ESP	AGL	AGL	AGL + Bachibac (24)	AGL	AGL	AGL	AGL + ESP
Mathématiques	X	X	X	X	X	X	X	X
Physique chimie	X	X	X	X	X	X	X	X
Sciences de la vie et de la terre	X	X	X	X	X	X	X	X
Sciences économiques et sociales	X	X	X	X	X	X	X	X
LLCA						Latin		
Arts				Art pla CIAV Musique HIDA	HIDA			Musique
NSI		X	X		X	X		X
SI			X			X	X	
Biologie, écologie								
Enseignements optionnels en terminale								
1 enseignement au choix parmi	LPO Castel	LGT Moissac	LGT Bourdelle	LGT Michelet	LPO Montech	LPO Monteils	LPO Valence	LPr Théas
Langue vivante C	Italien	Occitan		Italien	Italien	Occitan	Italien	Italien chinois
Arts	Théâtre					??HIDA??		Arts P. musique
EPS		X ?						
Langues et cultures de l'antiquité		Latin		Latin Grec		Latin		
Mathématiques complémentaires	X	X	X	X	X	X	X	X
Mathématiques expertes	X	X	X	X	X	X	X	X
Droit et grands enjeux du monde contemporain		X	X	X	X		X	X



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Tarn-et-Garonne

Enseignements de spécialité en terminale Technologique

1 enseignement au choix parmi	LPO Castel	LGT Moissac	LGT Bourdelle	LGT Michelet	LPO Montech	LPO Monteils	LPO Valence	LPr Théas
STMG GF	X		X		X			X
STMG MERCA	X		X	X		X		X
STMG RH			X	X	X	X		
STMG SIG						X		
STI2D AC			X					
STI2D EE			X				X	
STI2D ITEC			X				X	
STI2D SIN			X				X	
SECTION EURO	anglais	espagnol				fermée r21		